

# QUELLE PLACE LE PARTI SOCIALISTE DOIT-IL DONNER À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE ?

## PRÉAMBULE

Le vivant est basé sur le fonctionnement entre eux des quatre éléments primaires, l'eau, l'air, la terre, et le feu—énergie, qui constituent le monde minéral.

La vie, c'est produire et consommer (créer et détruire, naître et mourir). Ces fonctions nécessitent de l'énergie. L'utilisation et la fabrication de cette énergie ont un impact qualitatif et quantitatif sur les trois autres éléments, ainsi en va-t-il de la pollution de l'air, de l'eau et des sols ou de leur raréfaction. Or toutes les espèces et tous les systèmes vivants ont besoin de l'ensemble de ces éléments pour survivre. Par ailleurs, les espèces ont besoin des autres espèces pour vivre. Le vivant consomme ou se sert du vivant et de la matière (les éléments primaires) pour se reproduire, se conserver et se réguler.

Ainsi, le monde vivant est interactif et forme un système d'équilibres complexes, donc fragiles, qui a besoin de tous ses constituants et des éléments primaires pour fonctionner de façon optimum. L'écosystème, c'est donc l'ensemble des interactions des espèces vivantes et des éléments primaires entre eux. Il est composé d'innombrables de sous-écosystèmes. Il est en perpétuelle évolution.

L'espèce humaine, en tant que telle, n'est qu'un élément parmi les autres, et obéit aux mêmes règles que les autres espèces.

L'homme est un être biologique parmi les autres, mais cependant très particulier : il est non seulement capable de fabriquer des outils, d'utiliser des langages, des signes et des concepts pour communiquer, d'établir des règles et de les transgresser ; mais surtout, il est capable d'avoir des conduites désintéressées et de s'extraire du réel et de l'immédiateté, et de se penser dans l'espace et dans le temps. C'est un technicien, un communicant, un être social, un animal pensant capable d'empathie, d'altruisme, et de dépassement de soi.

Ces caractéristiques font que l'humanité est capable, et donc doit, prendre conscience que ses relations au monde physique, chimique et biologique ne sont pas anodines, et ont des conséquences directes sur ses propres conditions d'existence actuelles et futures.

### 1ÈRE PARTIE :

#### **Les constats qui s'imposent à nous**

L'Homme dépend entièrement des ressources à sa disposition dans le milieu naturel. Son comportement et son modèle de développement mettent aujourd'hui en danger la qualité et la quantité des éléments primaires que sont l'énergie, l'air, l'eau, la terre et la biodiversité.

#### **L'Énergie :**

L'émission de gaz à effet de serre contribue au réchauffement climatique de la planète, qui lui-même, risque de provoquer des catastrophes écologiques d'une ampleur méconnue (réchauffement et montée des océans qui submergeront certaines régions du monde, désertification et qui mettront en danger les écosystèmes côtiers qui constituent le principal garde-manger mondial, raréfaction de la ressource en eau potable, développement de maladies, multiplication des perturbations météorologiques, sécheresses, tempêtes...).

L'utilisation de l'énergie nucléaire pose quant à elle des problèmes majeurs de sécurisation, de mise en danger des populations et de gestion des déchets en résultant.

## **L'Air :**

La détérioration de la qualité de l'air a des incidences évidentes sur notre santé, et implique à terme un coût économique et social important. Nous y sommes confrontés aussi bien dans nos villes que dans nos maisons.

Ces problèmes sont la conséquence directe de nos modes de transport, de nos choix énergétiques, mais aussi et surtout de l'ampleur de nos consommations énergétiques, des normes imposées aux entreprises en matière de limitation de rejets, de nos consommations d'aérosols, de nos choix en matière de matériaux de construction, d'isolation pour notre habitat...

## **L'Eau :**

La pollution de l'eau touche aussi bien les océans, les eaux douces que les réserves souterraines. Elle constitue un danger immédiat pour notre santé ou celle des espèces animales et végétales par ingestion ou même par contact. La contamination par les métaux lourds peut nous atteindre par les aliments que nous mangeons. Ces pollutions mettent en danger les écosystèmes aquatiques, nos ressources halieutiques... Elles rendent l'accès à l'eau potable de plus en plus difficile, coûteux et inégalitaire, car après avoir pollué, il faut dépolluer (ou soigner, quand c'est possible).

La pollution peut être d'origine biologique ou physico-chimique. La pollution biologique provient essentiellement de nos eaux usées et des eaux pluviales, et est la conséquence de systèmes d'assainissement insuffisants ou inexistantes. La pollution physico-chimique provient de l'utilisation en agriculture d'engrais et de pesticides, de rejets industriels qu'il s'agisse de grosses entreprises ou d'entreprises artisanales en grand nombre, du lessivage des métaux lourds rejetés par nos pots d'échappement sur nos routes, de nos eaux usées chargées en phosphates (lessives) et autres produits ménagers.

En dehors des aspects qualitatifs, la gestion de l'eau pose de graves problèmes quantitatifs dus à la fois aux conditions climatiques (d'où le lien avec le réchauffement climatique, entraînant sécheresses ou inondations) et à la surexploitation de l'eau des rivières ou des réserves souterraines par notre agriculture, nos industries, nos activités de loisirs...

## **La Terre :**

Le réchauffement climatique met également en danger nos sols, et par là, notre agriculture et donc nos moyens de subsistance (désertification, sécheresse, lessivage par les inondations).

Par ailleurs, l'exploitation que nous faisons des sols par notre agriculture trop intensive les fragilise et risque à terme de les rendre inutilisables. On estime que la moitié des terres arables en Afrique est dégradée, et le tiers en Asie. Un sol arable met 500 ans à se former grâce au travail de décomposition de la matière organique (du vivant) par la micro-flore et la micro-faune.

## **La Biodiversité :**

La variété et la variabilité du monde vivant à tous ses niveaux d'organisation, du gène à la population, est un élément fondamental de l'équilibre des écosystèmes.

Il est prouvé que la réduction de la biodiversité fragilise le fonctionnement des écosystèmes, et donc leur capacité à résister à la pression des activités humaines.

La biodiversité est menacée par la progression géographique des infrastructures humaines (logement, industries, routes), par les pollutions biologiques et physico-chimiques et les déchets que nous rejetons dans le milieu, par une agriculture et une pêche intensives, par l'utilisation que nous faisons des cours d'eau et des milieux humides, par nos modes de consommation...

La sauvegarde de la biodiversité est un enjeu majeur. En effet, sur le plan économique, elle constitue la matière première de notre alimentation, de nos habillements, et de nos médicaments. Les répercussions économiques et sociales de la régression de la biodiversité peuvent être considérables.

## **La nécessité d'agir pour le parti socialiste**

Aujourd'hui, il existe un décalage évident entre nos connaissances en matière des dangers écologiques existants ou latents et la mise en œuvre d'actions concrètes et fermes pour nous préserver de ces dangers. Depuis la conférence internationale sur la gestion rationnelle et la conservation des ressources de la biosphère organisée en 1968 par l'Unesco, la prise de conscience des problèmes a été très lente. Et aujourd'hui, alors que l'on a multiplié les conférences internationales et les mouvements spontanés ou politiques, les problèmes s'aggravent : la mondialisation économique, les besoins toujours plus forts de croissance et de rentabilité à tout prix, l'émergence des pays en voie de développement accélèrent les altérations du milieu et confortent les inégalités locales et planétaires.

La gravité des enjeux, l'urgence de la situation font que ces problèmes doivent réellement être intégrés dans une vision politique globale.

L'histoire, les fondements et la place du Parti socialiste français font de lui l'héritier naturel d'une telle vision. Il est donc temps aujourd'hui pour notre Parti d'ouvrir une vraie réflexion sur les notions de développement durable et de protection de l'environnement.

Ignorer ces problématiques, c'est se désintéresser des conséquences sociales, sanitaires, économiques des politiques à court terme. La dégradation de l'environnement, de la qualité de l'air, de l'eau, des sols a une incidence immédiate, et pis durable, sur les conditions de vie de tous, et constitue un facteur aggravant sur les populations les plus fragiles qu'elles se trouvent sur notre territoire national ou sur d'autres parties de la planète.

### **QUELQUES DEFINITIONS**

La **Nature**, c'est le monde vivant et minéral, et les relations établies entre les êtres vivants entre eux, et avec le monde minéral.

L'**écologie**, quant à elle, est un concept scientifique, une science qui étudie et analyse l'organisation de la **Nature**, ses mécanismes, les interactions de ses constituants et son évolution. On parlera ici de milieu naturel, d'habitat, de biotope et de biocénose, d'espèces animales et végétales, de biodiversité...

L'**environnement**, lui, est un concept très général et souvent confus qui désigne le milieu et les conditions dans lesquelles on vit, qu'ils soient physiques, sociaux, économiques, politiques... Ainsi, il pourra désigner tour à tour le milieu naturel, les espèces animales et végétales, le cadre de vie, des situations sociales et/ou sanitaires, le contexte psychologique, familial...

Le droit de l'environnement est l'ensemble des lois et réglementations régissant les activités humaines en vue de préserver leur impact sur la nature, et donc sur l'homme.

Le droit à l'environnement fait référence à un droit que tout homme ou femme aurait à disposer d'un environnement naturel de qualité qui ne mette pas en danger sa santé et sa qualité de vie.

La protection de l'environnement, c'est la protection des conditions d'existence du monde vivant et minéral, et des relations établies entre les êtres vivants

Le **développement durable** est avant tout un concept politique, prenant en compte les données écologiques, sociales et économiques en les intégrant dans une notion temporelle.

Le concept de **développement durable** est issu de ce constat élémentaire que la démographie, les besoins et l'ensemble de ses activités de l'espèce humaine ont des impacts négatifs directs sur son milieu naturel, la planète, et par là-même, met en danger ses propres chances de survie et d'évolution. L'Homme est au centre du concept. C'est notre préservation dans le temps qui est recherchée, la Planète étant, elle, parfaitement capable de se passer des Hommes.

Il s'agit pour nous de maintenir dans le temps, pour notre génération et celles qui suivront, les conditions de notre survie. Il est nécessaire de préserver notre milieu naturel grâce auquel nous satisfaisons nos besoins vitaux (respirer, boire, manger, être en bonne santé, avoir de l'énergie), et dans lequel nous puisons les ressources de nos activités collectives (le logement, les modes de déplacements et de communication, la consommation et production de biens et de services, le travail) qui sont à la base de notre bien-être social, économique et politique. La difficulté est dès lors que ces besoins et ces activités, individuels et collectifs, ne détruisent ou n'épuisent pas les ressources dont elles ont besoin. Cet objectif est un destin collectif. Il ne doit oublier personne selon les principes d'égalité et de fraternité.

Le **développement durable** se veut en conséquence un développement humain avant tout qualitatif qui soit écologiquement supportable, socialement acceptable et économiquement viable, et qui garantisse aux générations futures les mêmes chances d'existence et de développement.

Ainsi, l'indispensable viabilité économique ne doit pas s'effectuer au détriment des ressources

naturelles. Les activités économiques doivent prendre en compte et réduire au maximum leurs coûts écologiques. Le développement durable différencie croissance économique (qui a des coûts écologiques et sociaux) et développement. L'amélioration de la santé, de l'éducation, la justice, et la démocratie sont des conditions sine qua non du développement durable.

Par ailleurs, l'émergence d'une éco-citoyenneté mondiale, l'éducation à l'environnement, la transparence sont indispensables pour permettre l'émergence d'un développement durable.

La prise en compte de ces principes doit se faire à tous les échelons géographiques, institutionnels et sociaux, et dans tous les domaines de l'activité humaine par principe de transversalité, et avec tous les acteurs socio-économiques dans une démarche partenariale.

Ainsi se côtoient dans le concept de développement durable, une dimension économique, une dimension écologique, une dimension sociale, une dimension éthique et une dimension spatio-temporelle.

Pour toutes ces raisons, le Parti socialiste doit faire du développement durable l'ossature de sa vision politique, le socle de son projet de société, et par conséquent l'un des pivots majeurs de son ambition gouvernementale. Le Parti socialiste doit inscrire comme aspiration fondamentale l'égal accès à un environnement de qualité. Le Parti socialiste doit s'affirmer comme un parti de transformation sociale et d'amélioration environnementale à travers la mise en place d'une politique de développement durable.

En termes d'actions pour le Parti socialiste, deux phases sont essentielles :

- l'appropriation du concept par tous les militants,
- la confrontation d'idées et la prise de position sur les thèmes polémiques et l'élaboration en conséquence d'un plan de mises en œuvre prioritaires.

**3ème PARTIE :**

## ***Les modalités de l'action pour le Parti socialiste***

### **L'appropriation du concept**

Il est nécessaire de comprendre enfin que la protection de l'environnement et de la nature n'est pas un thème secondaire, une lubie ou un hobby, que l'on peut sous-traiter à des alliés politiques aussi respectables soient-ils.

Les citoyens sont eux-mêmes de plus en plus sensibilisés à ces problématiques, et on constate une vraie inquiétude et une attente forte pour la prise en compte de ces problèmes qui les touchent désormais directement (catastrophes écologiques et industrielles, problèmes sanitaires...).

Sauf à vouloir commettre une erreur stratégique et idéologique majeure, le Parti socialiste, et tous ses militants avec lui, doivent s'approprier ses notions et les retranscrire dans leur projet politique. Pour ce faire, il est nécessaire de sensibiliser les militants et de leur donner une éducation solide en matière d'enjeux environnementaux.

Il faut multiplier les sessions de formations sur ce thème, organiser et/ou participer à des tables rondes thématiques, promouvoir ces problématiques dans les publications locales ou nationales du Parti socialiste.

De plus, ces thèmes méritent plus qu'une approche sectorielle, mais au contraire ils doivent être abordés de manière transversale. Nos politiques énergétiques, de transports, d'urbanisme, de développement industriel, nos modes de consommation, notre agriculture, nos positions internationales ne sont pas anodins.

Aussi, chaque commission nationale ou fédérale, quel que soit le thème développé, doit prendre en considération les problématiques environnementales et inscrire leur choix dans la durée et la viabilité.

Un responsable « Environnement » devrait être nommé à chaque échelon administratif du Parti socialiste, et être en rapport avec la Commission « Environnement ». De même, tous les courants de pensée au sein du Parti devraient avoir un représentant officiel au sein de ladite commission.

Enfin, les élus du Parti socialiste devraient être les premiers sur le terrain à défendre et à

appliquer des mesures de protection de l'environnement, de réduction des pollutions et à développer les principes du développement durable (la transparence, la consultation des acteurs locaux, la mise en perspective des projets de développement...). Ainsi, pour commencer, leurs communes ou leurs agglomérations devraient être en conformité avec les lois environnementales (assainissement, déchet, Réseau Natura 2000, urbanisme...).

### **Le débat et la confrontation d'idées sur les thèmes polémiques et l'élaboration d'un plan de mises en œuvre prioritaires**

Déterminer des stratégies et prendre des positions claires sur des thèmes sensibles ou controversés est essentiel. Pour cela, il faut ouvrir le débat au sein du Parti sur des thèmes majeurs comme le nucléaire et notre politique énergétique, les organismes génétiquement modifiés, l'eau, le principe de précaution, la fiscalité et les coûts environnementaux, l'agriculture, la chasse...

En effet, il convient d'arrêter des positions communes et fermes en refusant les démagogues, les corporatismes et les pressions locales. C'est toujours l'intérêt général à long terme qui doit être au fondement de notre pensée, et cela dans le respect des droits inaliénables des individus.

Par ailleurs, notre politique ne doit pas se faire au détriment des solidarités internationales. Elle doit au contraire être le levier de nos prises de position aux niveaux européen et international. La France et le Parti socialiste s'honoreraient à être l'élément moteur de cette philosophie à travers l'Europe et le monde, notamment, francophone.

Enfin, il est nécessaire de se fixer des priorités dans l'action, et dégager les domaines pour lesquels il est urgent d'agir, et de se doter des moyens financiers pour mettre en œuvre les choix retenus.

Ont participé à l'élaboration de ce texte : Jean-Louis DIECI, Isabelle GACHET, Gilbert HABERMANN

# PROPOSITIONS DU GROUPE DE TRAVAIL « ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE »

## **1/ Favoriser l'émergence d'une éco-citoyenneté**

- Réaliser des campagnes annuelles de sensibilisation du grand public au civisme environnemental
- Renforcer la démocratie participative, les procédures d'enquête publique (transparence, prise en compte des avis...), le principe de précaution

## **2/ Revoir notre politique des transports**

- Privilégier le ferroutage,
- Avoir une politique dynamique de transports en commun
- Politique de réduction de la circulation urbaine
- Développer les réseaux de pistes cyclables, encourager le covoiturage,
- Inciter et favoriser la recherche en matière de voitures écologiques (notamment au niveau du carburant, des pots catalytiques, des filtres...)

## **3/ Revoir notre politique énergétique**

- Décider qu'il faut se désengager progressivement du nucléaire en favorisant les énergies renouvelables (incitation financière, facilitation administrative...), la production nucléaire devant rester publique
- Avoir une politique nationale de réduction des consommations
- Privilégier les énergies renouvelables dans le bâtiment

## **4/ Révolutionner nos pratiques agricoles**

- Élaborer un statut rémunéré de l'agriculteur « protecteur de la biodiversité »
- Favoriser financièrement de façon notable les bonnes pratiques
- Défavoriser financièrement les cultures ou prélèvements intensifs
- Limiter par la loi les consommations d'engrais et de pesticides

## **5/ Protéger nos ressources en eau et les milieux humides**

- Faire appliquer les lois en matière d'assainissement
- Appliquer le principe pollueur-payeur aux entreprises et à l'agriculture
- Nationaliser le secteur de l'eau pour garantir à tous l'égal accès à ce besoin primaire ou tout du moins sortir le traitement et la distribution de l'eau d'une logique d'économie marchande

## **6/ Lutter contre les pollutions**

- Instituer un observatoire des rejets polluants et des sites pollués avec une campagne d'information nationale
- Avoir un programme ambitieux de recherche sur les conséquences des pollutions et sur leur traitement et le coût de celui-ci
- Soumettre toutes les entreprises et tous les secteurs d'activités à l'obligation de réaliser une étude d'impact triennale et de mettre cette information à disposition du public
- Inciter financièrement les programmes de réduction de rejets polluants

## **7/ Avoir une politique d'urbanisme qui soit à la fois sociale et environnementale**

- Décider d'un vrai programme ambitieux de création et de renouvellement de logements sociaux intégrés au tissu économique et social
- Favoriser l'émergence des techniques de HQE (Haute Qualité Environnementale) dans les constructions, même et surtout pour les logements sociaux
- Promouvoir le « verdissement » des bâtiments publics ou industriels (limiter leur consommation d'énergie, d'eau, leur production de déchets...)
- Faire appliquer les grandes lois d'aménagement du territoire (SRU, Loi Littoral, Loi Montagne) et renforcer les mesures compensatoires des études d'impact en matière de développement économique

Tous les autres thèmes traités (politique salariale, lutte contre le chômage, sujets de société, fiscalité, aide aux entreprises...) doivent découler des grands axes de travail retenus.

Ont participé à l'élaboration de ce texte : Jean-Louis DIECI, Isabelle GACHET, Gilbert HABERMANN